

La question sociale : des solutions à la lumière de l'Economie de communion ***En quoi la famille est-elle aussi interpellée ?***

La famille fondement et ordonnatrice de la société

L'économie de communion est-elle uniquement l'affaire des entreprises ?

Eh bien, non ! Tout d'abord, du point de vue de la Doctrine sociale de l'Eglise, un des fondements de l'économie de communion, la famille est la cellule de base de la société. C'est elle qui fonde la société. Le créateur l'a chargée de valoriser la création par son travail. Ce travail est le fondement de la propriété privée, de l'épargne et donc de l'entreprise. Ainsi l'entreprise est au service du travail dont la finalité est de permettre une vie digne à chaque famille. La famille est première dans l'ordre social.

Mais, en même temps, elle est une des parties prenantes de l'entreprise en tant que client final. Elle a donc un pouvoir de prescription majeur sur les biens et les services produits par les entreprises. Elle choisit *librement* ce qui lui convient en termes de nature et de rapport qualité/prix, avec la possibilité de modifier son choix dans l'instant.

C'est aussi grâce à son épargne qu'elle peut constituer un capital dont une partie peut servir à créer et à développer des entreprises. La famille détient donc 2 pouvoirs (consommation et investissement) sans lesquels l'économie n'existerait pas. Elle est donc au cœur de l'économie de communion : pas d'entreprise de communion sans famille de communion.

Ainsi, le comportement de la famille, son style de vie sera fondateur, y compris à son insu, d'une nouvelle économie, d'une nouvelle répartition de la richesse. En économie « tout est comportement (Michaël Porter) ». Justement, l'économie de communion, la pensée sociale de l'Eglise ont pour finalité le changement de nos comportements. Tout modèle économique est fondé, de façon implicite ou explicite, sur des hypothèses de comportement. L'économie actuelle, dite néo-libérale, considère que l'homme est égoïste, préoccupé uniquement de son intérêt, individualiste. Il ne sert à rien de vouloir le changer, il suffit d'organiser les lois économiques en fonction de ce constat. L'économie actuelle est donc fondée sur le principe que l'intérêt de chacun peut conduire, grâce à la loi de l'offre et de la demande à l'intérêt de tous. Nous pouvons convenir que les résultats actuels, fruits de 40 ans de néo-libéralisme mondial ne sont pas totalement satisfaisants (euphémisme) en termes de % de personnes pauvres, de % de chômeurs, d'augmentation des inégalités au sein de sociétés occidentales qui n'ont jamais été aussi riches. La question sociale est au cœur de la démocratie (Lugino Bruni. Marseille 2016).

Concrètement les familles peuvent initier des chemins de solution en faisant siennes la vision de l'économie de communion : passer d'une relation économique fondée sur l'égoïsme (éros), à une relation d'amour de réciprocité (philia), ou mieux au don gratuit (agapè).

Par leurs choix de consommation, elles peuvent contribuer à créer ou à ne pas détruire des emplois, à protéger l'environnement

Donnons des exemples concrets :

-ne pas rechercher les produits aux prix les plus bas et préférer les produits au *juste prix* (*le juste prix permet au producteur de vivre dignement avec sa famille dans la société qui est la sienne*). La différence entre le juste prix et le prix du marché est un don volontaire au bénéfice de la vie digne du producteur. « Le don est intrinsèque à l'acte marchand » (Caritas in Veritate). Le juste prix n'est pas un choix optionnel, il relève du « Tu ne tueras pas » (Pape François). « Je consomme, il meurt » (W.

Cavanaugh). Voilà une des clés majeures de l'économie de communion qui ordonne tous les autres exemples.

- préférer les produits français aux produits importés (toute importation est équivalente à une exportation d'emplois)

- préférer les produits locaux de l'agriculture raisonnée ou bio (attention le bio est souvent importé).

- privilégier les produits non transformés (moindre consommation d'énergie et d'additifs)

- favoriser les petits commerces et non la grande distribution (elle importe des produits non respectueux du social et de l'écologie et elle détruit le tissu économique de proximité)

- achat à des entreprises sociales (CAT, monastères, entreprises d'insertion, de communion, ...)

- acheter d'occasion, des vêtements, des meubles, sa voiture, ... (cela évite d'acheter des produits importés et favorise un développement endogène favorable à la création de richesse locale)

- prendre ses vacances en France (développement endogène) et éviter des trajets en avion (très polluant)

- avoir conscience des effets gravissimes de l'usage immodéré des smartphones sur les relations aux autres, sur notre emploi du temps, sur l'environnement (exploitation de minerais rares dans des conditions asociales, pollution dangereuses générées par leur recyclage, dépendance extérieure)

- limiter nos achats sur les plateformes (destruction d'emplois, réduction des chaînes de valeur ajoutée, transferts de 20% des transactions à l'étranger (équivalent à une importation), optimisation fiscale, exploitation des travailleurs). A minima, choisir des plateformes françaises.

- accepter la construction de logements sociaux proches de chez soi (premier facteur de blocage de la construction de logements sociaux en France.

- une résidence secondaire est-elle vraiment nécessaire pour la vie familiale ? En faut-il vraiment deux ?

- ne pas hésiter à faire appel à des prestataires de services : artisans, services à domicile, en refusant le travail au noir. C'est un puissant facteur de création d'emplois.

Cette liste n'est pas donnée au hasard. Chaque exemple touche un point majeur de nos comportements, de nos relations avec les autres, avec la nature. A chaque type d'achat, les mêmes questions nous sont posées en conscience : en ai-je vraiment besoin, a-t-il été produit en respectant le travailleur, est-il au juste prix pour une vie digne, favorise-t-il l'emploi dans ma commune, dans ma région, dans mon pays, est-il respectueux de l'environnement, tient-il compte des générations futures ? Il n'est plus question de la priorité donnée à l'optimisation de mon pouvoir d'achat. Ce n'est plus moi qui suis au centre, c'est le « frère ». « C'est l'amour du frère qui manque » (Chiara Lubich). Il s'agit de favoriser une économie de proximité, circulaire, respectueuse de l'environnement, au juste prix. La cause finale d'une telle économie de communion est le bonheur de tous, fruit d'une juste répartition des richesses naturelles et créées, générée par un travail digne pour chacun.

Il est clair que les familles les plus aisées sont les premières interpellées. Elles ont la liberté financière pour effectuer les bons arbitrages. De plus leurs modes de dépenses constituent un exemple et sont essentielles pour la création d'emplois (A. Sauvy).

Ces changements de comportements de consommation seront d'autant plus faciles que l'information sur l'origine et les conditions de fabrication, sera accessible et que l'on disposera d'exemple concrets. Une ébauche de bibliographie sera à votre disposition.

Pour un juste usage de l'épargne familiale

La pensée sociale de l'Eglise, fondement de l'économie de communion est très claire sur le sujet de l'épargne. Tout d'abord, elle est légitime car elle est le fruit du travail et elle permet de constituer un capital pour assurer la sécurité de la famille et transmettre un héritage à ses enfants. Mais dans le même temps, la pensée sociale de l'Eglise rappelle que la propriété privée ne se limite pas à un usage strictement personnel. Elle est aussi ordonnée à la destination universelle des biens. La terre a été créée pour tous donc chacun a droit à son dû dans le respect d'une justice distributive. Aussi l'Eglise nous invite, à donner notre superflu et aussi de notre nécessaire si les circonstances l'exigent. Chiara

Lubich souligne cette importance du don : « donner de son argent, de son temps, de son intelligence, donner, donner, donner ».

Il va de soi que qu'il serait paradoxal d'être généreux avec son épargne si elle a été constituée en consommant de façon égoïste, en ne recherchant que son intérêt, sans s'inspirer des exemples donnés ci-dessus. Benoît XVI dans Caritas et Veritate est très précis : « je ne peux pas donner à l'autre du mien, sans lui avoir donné tout d'abord ce qui lui revient selon la justice. La charité dépasse la justice, mais elle n'existe jamais sans la justice ». Quelles conséquences pour l'usage de notre épargne ? Il nous est proposé, comme pour les entreprises, de la diviser en 3 parts (non en 3 tiers) :

-une première part pour la trésorerie familiale pour faire à un coup dur (de 6 mois à un an de revenu)

-une deuxième part pour l'investissement dans la résidence principale. Si cet investissement est déjà réalisé, cette part peut être consacrée à des investissements dans des TPE, PME pour favoriser la création d'emplois (recommandation de Rerum Novarum), soit dans du logement très social (Habitat et Humanisme, par exemple). L'investissement dans les entreprises présente un risque. Mais ce placement n'est pas proposé pour maximiser son épargne mais pour créer des emplois. Si l'entreprise fait faillite, l'investissement devient un don. Reste l'avantage fiscal et le flux de richesses créé au moins sur quelques années.

-une troisième part pour des dons à caractère religieux (don du culte), sociaux (secours catholique, petits frères des pauvres, Simon de Cyrène, ...). Possibilité d'un effet de levier par dégrèvement fiscal.

C'est volontairement que je n'ai pas cité les assurances-vie car l'affectation des fonds collectés ne servent qu'à nourrir l'ogre financier, sans impact sur l'emploi, sur la pauvreté, sur les générations futures. S'il s'agit de créer un revenu complémentaire, il est préférable d'investir dans du locatif en résidence principale, avec une assurance location. Cela relève de l'économie de proximité et assure un vrai service surtout si le loyer demandé est dans la fourchette basse.

« Nous sommes dans l'embouteillage, nous sommes l'embouteillage » (E. Faber. Danone)

En un mot, nous sommes tous responsables de la question sociale. Nous sommes tous responsables du bonheur de tous qui est plus important que notre propre bonheur (A Genovesi). Ne nous comportons pas comme des « passagers clandestins » (Lumière du monde. Benoît XVI). En démocratie, les élus évoluent quand leurs électeurs évoluent. En économie de marché, les entreprises ne modifient leur offre et leur mode de production que si la demande change. Les banques ne proposeront de nouveaux produits que si nous sommes suffisamment nombreux à les demander. En tant que citoyen et en tant que consommateur, nous avons un véritable pouvoir. Pourquoi voudriez-vous que le système change spontanément ? Cela ne veut pas dire que le changement sera global. L'homme restera pécheur. Mais croyons qu'il soit possible de générer une économie hybride, comme le propose Benoît XVI, dans Caritas in Veritate. L'économie sociale et solidaire, qui est contemporaine de l'économie de communion montre que cela est un objectif réaliste. *Nous sommes la solution*. Alors que faisons-nous demain matin ?

Marc REYNAUD
Ingénieur et économiste praticien
Correspondant de l'économie de communion en Provence.

Bibliographie. Cf. Annexe